

ARRANGEMENTS FOR DATA TRANSMISSION

ÉQUIPEMENTS DE TRANSMISSION DE DONNÉES

Item

D17 SWITCHING ARRANGEMENTS

(a) This arrangement, located in a Central Office of the Company provides for the transfer of a 4-wire circuit (or equivalent) between two 4-wire local loops (or equivalent). No longer available for new installations or additions to existing installations.

(b) This arrangement, located in a Central Office of the company, provides for the switching of a 4-wire (or equivalent) high speed digital data channel between two locations. When more than one channel is switched, this may be done individually or simultaneously. This is provided under the terms of a 60 month contract with termination charges as stated in Article 21 of General Tariff Item No. 10.

(1) Master rack assembly and common control module

(c) This arrangement, located in a Central Office of the Company, provides for the transfer of a 4-wire circuit (or equivalent) between two 4-wire local loops (or equivalent).

Article

D17 COMMUTATEURS DE VOIES

(a) Dispositif installé dans un central de la Compagnie pour servir à transférer un circuit 4 fils (ou l'équivalent) d'une ligne locale 4 fils (ou l'équivalent) à une autre. N'est plus offert dans le cas de nouvelles installations et d'ajouts aux installations existantes.

(b) Montage, situé dans un central de la Compagnie, qui assure la commutation d'une voie de données numériques grande vitesse à 4 fils (ou l'équivalent) entre deux emplacements. La commutation de plus d'une voie peut être effectuée individuellement ou simultanément. Fourni en vertu d'un contrat de 60 mois dont les frais de résiliation sont indiqués au paragraphe 21 de l'article 10 du Tarif général.

(1) Bâti principal du module de commande centrale

(c) Dispositif installé dans un central de la Compagnie pour servir à transférer un circuit 4 fils (ou l'équivalent) d'une ligne locale 4 fils (ou l'équivalent) à une autre.

	Monthly Rate / Tarif mensuel	Service Charge / Frais de service
D17(a).....	\$ 47.75	\$ 220.00
D17(b)(1).....	420.00	4,600.00
D17(c).....	\$ 65.00	\$ 680.00

Continued on page D18 / Suite page D18.

See page 3 for explanation of symbols / Voir liste des symboles page 3.

Issued/Publication 2024 05 21

Authority: Telecom Order CRTC 2024-174 August 01, 2024.

Effective date/Entrée en vigueur 2024 08 01

Cf. Ordonnance Télécom CRTC 2024-174 01 août 2024.

TN 7693